

MAIRIE DE BOUSSENS
31360

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**HAUTE-
GARONNE**

**Date de convocation :
19 mai 2020**

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N° 3-7
Nomination
du Conseiller Délégué

L'an **deux mille vingt** et le **vingt-huit mai**, à **19 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **SANS Christian**, Maire.

Présents : M. SANS, Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA ;

Madame GERARD Sylvie est élue secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal fixant le nombre de Conseillers Délégués à 1 ;

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des Conseillers Délégués intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire.

Après avoir rappelé la délégation, Monsieur le Maire propose de nommer,

- o **Monsieur AMOUROUX Jean-Paul**, en qualité de Conseiller Délégué,

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de valider cette proposition.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal ont validé la proposition de Monsieur SANS Christian, Maire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le **02.06.2020**

Pour copie conforme,

En Mairie, le 29 mai 2020

Le Maire,
Christian SANS

